

CHANGEMENT DE STATUT SOCIAL DU GERANT

Merci de nous faire parvenir votre dossier par courrier, accompagné des pièces mentionnées ci-dessous :

Chambre de Commerce et d'Industrie – Centre de Formalités des Entreprises
4, Avenue Louis Martin
CS 61714
35417 SAINT-MALO CEDEX

- ""[Imprimé M2](#)"" >>> rempli et signé en original sur les 3 feuillets (ne pas omettre la date d'effet)
- Extrait **K B I S** original ou copie
- Pouvoir signé en original s'il y a lieu

S'il y a lieu

- 1 exemplaire par gérant de l'**Imprimé TNS**" : [1192501](#) et faites le choix de votre caisse maladie : RAM ou SMP RADIANCE (si domicilié sur notre département)

FORMALITE A TRANSMETTRE PAR COURRIER AU CFE A PARTIR DE LA DATE D'EFFET



Un atout pour
entreprendre

Centre de Formalités des Entreprises –
Tél 02 99 20 63 00 – Fax : 02 99 40 12 89
cfe@saint-malo.cci.fr Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h15 – et de 14h à 17h30

Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays de Saint-Malo